

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Ils ont parlé d'obligations qui serviraient à la relance économique. Ils ont posé des questions sur le parrainage des entreprises. Ils ont demandé si les banques prêtaient assez aux petites et aux moyennes entreprises. Ils ont souligné que les programmes d'aide aux entreprises n'étaient pas toujours efficaces. Ils ont demandé si les compressions dans les programmes de formation, au cas où il y en auraient, nuiraient à l'économie canadienne. Ils ont dit la même chose au sujet de la recherche et du développement.

Ils veulent que nous protégeons les entreprises qui réussissent bien. Ils veulent que les entreprises familiales puissent être transférées sans pertes appréciables et sans difficultés. Ils soulignent que les États-Unis et d'autres pays offrent des allègements fiscaux alléchants aux entreprises canadiennes qui acceptent d'aller s'y installer.

Enfin, ils veulent que nous parlions aux gens d'affaires influents qui créent des emplois afin de déterminer comment ils s'y prennent et de les imiter.

Je pourrais encore parler pendant des heures parce que les électeurs de ma circonscription me donnent beaucoup de bons conseils. Malheureusement, je dois partager mon temps de parole.

Monsieur le Président, je vous souhaite d'excellentes fêtes.

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat prébudgétaire et d'exprimer mon opinion sur le contenu du budget que le ministre doit déposer en février. Tout d'abord, permettez-moi de rappeler les quatre principes que le gouvernement et le ministre doivent prendre en considération lorsqu'il dresse le budget.

Premièrement, la plupart des députés et des Canadiens reconnaissent que le déficit du Canada est trop élevé, qu'il ne peut se maintenir à son niveau actuel encore bien longtemps, qu'il doit être réduit et complètement éliminé dès que possible. Voilà pour le premier principe.

Deuxièmement, les mesures fiscales qu'appliquent le gouvernement devraient toucher aux dépenses et ne devraient surtout pas entraîner de hausses d'impôts généralisées.

Troisièmement, lorsqu'il établira le budget, le gouvernement ne doit pas oublier qu'il a une double responsabilité. Il a, bien sûr, une responsabilité financière, mais aussi une responsabilité sociale envers chacun des Canadiens et l'ensemble de la société.

Quatrièmement, les mesures que renfermera le budget, tout comme bon nombre de mesures gouvernementales, doivent viser avant tout la croissance économique et la création d'emplois.

Notre gouvernement reconnaît clairement la nécessité de résorber le déficit. D'ailleurs, les gestes que nous avons posés jusqu'à maintenant le prouvent bien. À notre arrivée au pouvoir, le déficit correspondait à près de 6 p. 100 de notre produit intérieur brut. Au bout d'un an, il a été ramené à 5 p. 100 du PIB,

au bout de deux ans, ce sera à 4,2 p. 100 et au bout de trois ans, à 3 p. 100. Comme le ministre l'a annoncé au cours du témoignage qu'il a livré au Comité des finances, il s'est fixé comme objectif de ramener le déficit à 2 p. 100 du PIB au bout de quatre ans.

• (1655)

Cela représente une réduction de 66 p. 100 depuis le peu de temps que nous formons le gouvernement. Ce n'est pas le rythme sauvage que le Parti réformiste voudrait nous voir adopter. C'est une gestion économique responsable et j'insiste sur le mot «responsable».

Point important, le ministre a signalé dans la présentation de son budget que nous devons, en 1997-1998, réduire nos besoins de crédit à sept milliards de dollars. C'est moins que tout autre gouvernement depuis 1969. Nous allons réussir quelque chose qui ne s'est pas vu au Canada depuis près de 30 ans.

Pour ce qui est de réduire le déficit, je le répète, il y a deux moyens évidents. On doit réduire les dépenses et accroître les recettes hausser les impôts, mais en stimulant la croissance de notre économie de telle sorte que chaque contribuable ne paie pas davantage, mais qu'il y ait davantage de contribuables. Nous arriverons à contenir notre déficit en stimulant la croissance économique et en nous assurant que davantage de Canadiens ont un emploi.

Notre objectif est évidemment de supprimer complètement le déficit, mais, je le répète, nous allons y arriver de façon responsable et non en effectuant les compressions sauvages que les députés du tiers parti voudraient nous voir imposer.

Nous avons certes prouvé notre engagement à cet égard au cours des deux dernières années. Dans le budget qu'il a présenté en février dernier, le ministre a annoncé une réduction de 19 p. 100 des dépenses de fonctionnement du gouvernement. Il a annoncé une réduction de 14 p. 100 de la fonction publique. Ce sont là des mesures financières qui vont vraiment contribuer à la réduction du déficit au Canada.

Ce n'est pas en imposant des compressions arbitraires et sauvages que l'on équilibre un budget. Il y a des postes budgétaires qui sont importants, qui constituent des investissements dans l'avenir et qui doivent être maintenus. Par exemple, le gouvernement pourrait certes épargner de l'argent en supprimant complètement la mesure fiscale d'incitation à la recherche et au développement, mais ce serait là une fausse épargne. On épargnerait peut-être quelque chose la première ou la deuxième année, mais on perdrait beaucoup en compétitivité et en capacité de créer des emplois et de générer des recettes. Il faut faire attention de ne pas se contenter de faire des coupes sauvages, mais se rappeler que d'importants postes budgétaires doivent être maintenus.

Il y a une chose que le gouvernement et le ministre ne feront jamais, c'est suivre les conseils du Parti réformiste ou faire comme le gouvernement conservateur en Ontario, c'est-à-dire réduire considérablement les dépenses au titre des programmes sociaux, non pas pour réduire le déficit, mais pour pouvoir consentir des réductions d'impôt aux mieux nantis de la société. C'est quelque chose que le gouvernement actuel ne fera pas. Ce